PROJET DE BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

SECTEUR DES GROUES



Octobre 2019

ORLÉANS MÉTROPOLE

TABLE DES MATIERES

PRÉAMBULE 4

LA CONCERTATION DANS LE CADRE DU SIVU DES GROUES 5

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION PRÉLABLE A LA CRÉATION DE LA ZAC 6

1. La réunion publique du 8 octobre 2018 6
2. L'atelier de concertation du 5 décembre 2018 7
3. L'atelier de concertation du 11 décembre 2018 8
4. La réunion publique du 5 février 2019 8
5. La mise à disposition d'un dossier du 10 mai au 10 juin 2019 en Mairie de proximité Nord d'Orléans, aux services techniques de la Mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle et sur le site internet de la Métropole 9
6. Les permanences techniques à la Mairie de proximité Nord d'Orléans, aux services techniques de Saint-Jean de la Ruelle et à la maison des Groues 10

BILAN DE LA CONCERTATION 11

ANNEXES 14

Annexe 1 : Tracts 15

Annexe 2 : Orléans.Mag 16

Annexe 3 : Informations sur le site internet de la ville 19

Annexe 4 : Avis presse 20

Annexe 5 : Compte rendu des réunions 21

PRÉAMBULE

La concertation préalable sur le projet d'aménagement du secteur des Groues a été organisée, conformément aux articles L. 300-2 et R. 300-1 et suivants du Code de l'Urbanisme.

La concertation a été initiée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique des Groues, formé par les communes d'Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle selon les dispositions de la délibération du 17 mars 2016 qui a autorisé l'engagement de la concertation avant la création d'une Zone d'Aménagement Concerté sur le site des Groues et a défini les modalités de concertation a minima suivantes :

- 3 réunions de concertation ouvertes au public,
- la poursuite des ateliers de concertation avec les membres du comité d'acteurs
- en mairie de proximité Nord d'Orléans, au centre technique de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- une information de ces dispositions sur le site internet de la Métropole et par voie de presse,
- une mise à disposition du public pendant une durée de 30 jours d'un dossier et d'un cahier d'observations en mairie de proximité Nord d'Orléans et pour la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, au centre technique municipal situé rue Croix Baudu.
- 2 permanences techniques en Mairie de proximité Nord d'Orléans et pour la commune de Saint-Jean-de-la-Ruelle, au centre technique municipal situé rue Croix Baudu.

Le S.I.V.U. a été dissout le 1er juin 2017 par Arrêté Préfectoral. Les modalités de concertation ont été reprises par Orléans Métropole à la suite de la reconnaissance de l'intérêt communautaire du projet des Groues par délibération du 13 avril 2017.

Ce bilan présente de manière synthétique le contexte de la concertation, sa mise en œuvre, les principaux thèmes abordés lors des échanges avec le public et de leur prise en compte le cas échéant dans le projet.

LA CONCERTATION DANS LE CADRE DU SIVU DES GROUES

Il est rappelé que le S.I.V.U. des Groues, constitué des communes d'Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle a été créé par Arrêté Préfectoral du 17 mai 2010.

Le S.I.V.U. a souhaité impliquer la population à travers une instance participative, le Comité d'Acteurs défini comme suit dans les statuts du S.I.V.U. :

> *« La concertation s'effectuera notamment par l'intermédiaire d'un comité d'acteurs évolutif dans le temps en fonction de l'avancée du projet, dont les membres seront désignés par le Comité Syndical, qui intégrera des membres du milieu associatif ayant la capacité d'être force de propositions, et des habitants des deux communes concernées, ainsi que des membres des instances consultatives et participatives instituées par les deux villes. Les délégués titulaires du Comité Syndical et leurs suppléants sont membres de plein droit du comité d'acteurs. Le règlement intérieur établi par le SIVU déterminera l'organisation du comité d'acteurs, son mode de fonctionnement et sa gouvernance. »*

Un règlement intérieur, rédigé avec l'appui de l'agence Aire Publique, en 2013, a précisé l'organisation, le fonctionnement et la gouvernance du Comité d'Acteurs. Il a été approuvé par le Comité Syndical le 8 février 2013.

Le groupement CoBé/H4, regroupant des urbanistes et paysagistes, a été désigné en 2013 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de la définir un projet d'aménagement sur le site des Groues. La concertation auprès de la population et du comité d'acteurs a donc été initiée dès 2013. Elle a été menée avec l'agence Aire Publique, chargée de la mettre en œuvre.
Ainsi, ce sont tenus le 13 septembre 2013, un premier comité d'acteurs et une réunion publique présentant un premier pré-diagnostic, les enjeux d'aménagement du secteur ainsi que les modalités détaillées de la concertation.

Les membres du Comité d'Acteurs ont à nouveau été réunis, dans le cadre d'ateliers de travail, le 12 décembre 2014. Après la présentation d'un scenario test de 1700 logements, les ateliers de réflexion portaient sur les thématiques suivantes :

- Se déplacer : mobilité et infrastructure
- Habiter : logements et activités
- Mieux vivre : enjeux environnementaux
- Flâner et respirer : paysage et place du paysage

DÉROULÉ DE LA CONCERTATION PRÉLABLE A LA CRÉATION DE LA ZAC

A la suite de la reconnaissance de l'intérêt communautaire du projet des Groues par délibération du 13 avril 2017, Orléans Métropole a poursuivi la procédure de concertation préalable selon les modalités définies dans la délibération du Comité Syndical du 17 mars 2016.

Ainsi, une première réunion publique s'est tenue le 8 octobre 2018 pour présenter les principes du projet et le schéma directeur de 2014 et son évolution suite à la reprise du projet par Orléans Métropole.

Cette réunion publique a été précédée d'une réunion avec le Comité d'Acteurs durant laquelle il a été rappelé le schéma directeur de 2014 basé sur un programme de 1700 logements. Par la suite, une présentation de l'avancée du projet suite à la reprise, en 2018 des études, relancée après la reconnaissance de l'intérêt communautaire, s'est tenue. L'évolution du projet a mis en avant un programme de logements réduit à 1000 logements, permettant la définition d'une trame végétale plus généreuse sur l'ensemble du projet.

1. La réunion publique du 8 octobre 2018

Modalités de publicité

- Tracts distribués dans les boîtes aux lettres du quartier,
- Tracts transmis par mail aux membres du Comité d'Acteurs,
- Info dans Orléans'Mag,
- Inscription dans l'agenda public.

Nombre des participants : 92 personnes

Ordre du jour : présentation du projet défini en 2014 par l'agence CoBé et de son évolution en 2018 à la reprise du projet par Orléans Métropole, des principes du projet et de la démarche de concertation à suivre

Thèmes abordés par les habitants :

PROGRAMME DES CONSTRUCTIONS	Le programme de logement parait très important, Limiter la densité, Opter pour une qualité architecturale et cohérente avec le quartier. Ne pas construire
INSERTION DANS L'ENVIRONNEMENT URBAIN	Assurer la continuité avec les quartiers existants pour ne pas créer d'enclaves
MOBILITE	Prendre en compte la mobilité douce Réfléchir à un plan de circulation global afin d'améliorer les conditions de circulation actuelles et futures du fait de l'augmentation du trafic
GESTION DES EAUX PLUVIALES	Privilégier un mode de gestion alternatif
PROPORTION DES ESPACES VERTS	Augmenter la surface des espaces verts, de loisirs Réaliser un parc métropolitain

2. L'atelier de concertation du 5 décembre 2018

Modalités de publicités:

- Invitations transmises aux personnes inscrites lors des réunions publiques et en mairie de quartier
- Invitations transmises aux membres du Comité d'acteurs
- Atelier annoncé lors de la réunion publique du 8 octobre 2018

Nombre de participants : 40 personnes

Ordre du jour : Travail avec les habitants sur la problématique des déplacements, les besoins en équipements, services et commerces

Thèmes abordés :

1. **Les déplacements**

LIAISONS « PIETONS ET CYCLES »	Créer des liaisons « douces » transversales entre les Blossières, les Chaises et le Pont des Murlins Aménager des pistes cyclables Des voies publiques dédiées aux liaisons douces Sécurisation des déplacements
LIAISONS EN TRANSPORTS EN COMMUN	Créer des liaisons
LIAISONS ROUTIERES ET PARKING	Limiter la vitesse de déplacement sur les voies Réinterroger le schéma de circulation du quartier pour tenir compte des problématiques de circulation actuelles Créer des parkings relais

2. **Les besoins en équipements, commerces et services**

EN TERMES D'ACTIVITES DE PROXIMITE	Implantation sur la ZAC : Des équipements sportifs Des équipements scolaires Des équipements culturels Des commerces Des services à la personne type maisons de santé, de retraite, crèche Des services de proximité (Poste, marché)

3. L'atelier de concertation du 11 décembre 2018

Modalités de publicités:

- Invitations transmises aux personnes inscrites lors des réunions publiques et en mairie de quartier
- Invitations transmises aux membres du Comité d'acteurs
- Atelier annoncé lors de la réunion publique du 8 octobre 2018

Nombre de participants : 60 personnes

Ordre du jour : Travail avec les habitants sur les « dimensions de l'écoquartier » : les espaces ouverts (types et usages), les façons d'habiter le quartier.

Thèmes abordés :

LES ESPACES OUVERTS	Composer avec l'existant Constituer une trame verte en continuité des quartiers existants voisins Aménagement un parc métropolitain Eviter les défrichages Intégrer des programmes (parcours santé, agrès de sports, etc.) dans le parc Composer le quartier autour d'un parc équipé, attractif avec des activités ludiques et sportives novatrices adressées à tous
LES FAÇONS D'HABITER	Mixité de l'habitat Densité et hauteur des constructions Ambiance du quartier : Habiter un parc Des constructions innovantes (choix des matériaux) Mixité entre locataires et propriétaires
UN RAYONNEMENT METROPOLITAIN	Un projet ambitieux pour les 50 prochaines années Améliorer l'image du quartier Implanter un équipement culturel ambitieux

4. La réunion publique du 5 février 2019

Modalités de publicité pour les réunions publiques :

- Tracts distribués dans les boîtes aux lettres du quartier
- Tracts transmis par mail aux membres du comité consultatif de quartier
- Info dans Orléans Mag
- Inscription dans l'agenda public

Nombre de participants : 50 personnes

Ordre du jour :

- Retour des ateliers de travail du 5 décembre et 11 décembre 2018 ;

Retour des évolutions du projet suite aux précédents moments de la concertation

Thème abordés :

ECHELLE DU PROJET	Un projet d'envergure métropolitaine
HABITAT	Un programme de 900 à 1000 logements Une densité de 30 logements/hectare Un projet nécessaire pour répondre à l'évolution des schémas familiaux et à la problématique de l'étalement urbain
DIVERS	Quelle programmation d'équipements publics envisagée. La réalisation d'un éco-quartier est-elle prévue ?

5. La mise à disposition d'un dossier du 10 mai au 10 juin 2019 en Mairie de proximité Nord d'Orléans, aux services techniques de la Mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle et sur le site internet de la Métropole

Ce dossier présentait le diagnostic du site, les principes d'aménagement et le périmètre prévisionnel.

Modalités de publicité pour la mise à disposition du dossier :

- Avis publics dans la République du Centre et le Journal de Gien

9 observations formulées sur le registre des observations ou communiquées par courrier ou sur le plateforme internet dédiée :

HABITAT	Quelle sera la densité et la place réservée aux espaces autour de chaque type d'habitat ? Limiter la hauteur des constructions La densité proposée paraît trop importante Concilier à l'échelle de la métropole le besoin de construire des logements accessibles à des personnes aux revenus modestes et celui d'apporter des « remèdes » à ce quartier défavorisé
MOBILITE	Valoriser les circulations douces Réaliser une étude de circulation globale afin d'améliorer les conditions de circulation actuelles et futures du fait de l'augmentation du trafic. Préserver la rue de la Poudrière comme un axe de liaisons douces Limiter les nuisances sonores et visuelles ainsi que la pollution
EQUIPEMENTS	Nécessité d'un équipement scolaire compte-tenu de la densification du Nord-Ouest d'Orléans
ESPACES PUBLICS	Privilégier le terme parc au terme jardin qui apporte confusion entre espace privé et public Préservation du cadre naturel et paysager : préservation des arbres existants, de la faune et de la flore et conservation d'un poumon vert Réaliser un parc public d'un seul tenant et de dimension importante Ne pas amputer le parc Benoni Gauthier
DIVERS	Quelle est le rôle de la démarche de La Preuve par 7 ? Quel est leur périmètre d'intervention ? Préservation de la tranquillité et du cadre de vie Compenser l'image négative du site par des réalisations ambitieuses, notamment par l'implantation équipements participant au rayonnement d'Orléans Réaliser un projet ambitieux avec de réelles réponses innovantes

6. Les permanences techniques à la Mairie de proximité Nord d'Orléans, aux services techniques de Saint-Jean de la Ruelle et à la maison des Groues

Trois permanences techniques :

- En Mairie de proximité Nord, 11 Rue Charles le Chauve, 45000 Orléans, le samedi 18 mai 2019, de 9h00 à 12h00.
- Au Centre technique municipal de Saint-Jean de la Ruelle, 77 rue Croix Baudu, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, le mercredi 22 mai 2019, de 15h00 à 18h30.
- A la maison des Groues, située 2 rue du Champ de Manœuvre, 45000 Orléans, le vendredi 24 mai 2019, de 14h à 17h.
-

Modalités de publicité :

- Avis publics dans la République du Centre et le Journal de Gien

Sept personnes se sont présentées aux permanences et ont fait part de leurs observations sur le projet

HABITAT	Est-il nécessaire de construire de nouveaux logements sur le site ?
MOBILITE	Sécuriser les déplacements doux sur le site et avec les quartiers limitrophes. Comment va-t-être géré le carrefour entre la rue des Murlins et le futur boulevard métropolitain ? Limiter l'impact des nuisances sonores et de la pollution, liées aux passages de trains de fret et du trafic poids lourds qui alimente la chaufferie (rue du 131ème régiment d'infanterie notamment).
EQUIPEMENTS	Implanter un équipement symbolique, fort, positif et attractif pour le quartier en compensation des 3 équipements implantés récemment ou à venir, renvoyant une image négative.
ESPACES PUBLICS	Conserver la notion de parc et non de jardin qui apporte confusion entre espace privé et public Préservation du cadre naturel et paysager : préservation des arbres existants sur le site et sur le tracé du futur boulevard métropolitain (platanes entre avenue de Libération et Faubourg Bannier), de la faune et de la flore Créer un parc d'un seul tenant, important et permettant de répondre aux besoins des quartiers avoisinants.
DIVERS	Construire un quartier en interface avec les quartiers limitrophes des Murlins, des Chaises, des Blossières et prendre en compte leurs caractéristiques Redonner une image plus positive au quartier des Groues Réaliser un projet plus ambitieux avec de réelles réponses innovantes Quel est le rôle de Patrick Bouchain et de la démarche de la Preuve par 7 ?

BILAN DE LA CONCERTATION

Les principales remarques et attentes ont donc porté sur les thématiques suivantes :

DEMANDES/REMARQUES	ELEMENTS DE RÉPONSE
HABITAT	
- La densité et la place réservée aux espaces autour de chaque type d'habitat / densité trop importante - Concilier à l'échelle de la métropole le besoin de construire des logements accessibles à des personnes aux revenus modestes et celui d'apporter des « remèdes » à ce quartier défavorisé	- La densité proposée est de l'ordre de 30 logements/hectare. Le projet a connu une évolution à la baisse entre 2014 et 2018, passant ainsi de 1700 à 900/1000 logements. - Le projet pour répond à l'évolution des schémas familiaux (décohabitation, familles monoparentales,…) et à la problématique de l'étalement urbain conformément au SCoT
MOBILITE	
- Valoriser les circulations douces - Réaliser une étude de circulation globale afin d'améliorer les conditions de circulation actuelles et futures du fait de l'augmentation du trafic - Sécuriser les déplacements doux - Gérer le carrefour entre la rue des Murlins et le futur boulevard métropolitain ? - Limiter l'impact des nuisances sonores et de la pollution liées aux passages de trains de fret et du trafic poids lourds pour alimenter la chaufferie.	- La création de liaisons douces est l'un des grands principes d'aménagement du projet. Les travaux de préverdissement débutés à l'automne 2018, ont permis la création de cheminements doux reliant Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle entre le Dojo et la rue du 11 octobre. L'objectif est de poursuivre ces actions pour permettre l'appropriation du site et la sécurisation des déplacements - Des nouvelles voies de dessertes et de circulations douces seront réalisées pour desservir les nouveaux ilots. - Une étude de circulation sur l'ensemble du secteur a été réalisée dans le cadre de l'étude environnementale. Elle mesure les impacts des projets sur la circulation actuelle et propose des mesures compensatoires. La construction d'une frange bâtie au nord de la chaufferie permettra d'afficher une façade et une image plus urbaine le long du futur boulevard métropolitain. Elle sera un moyen de mettre à distance les nuisances (acoustiques) générées, au Sud, par la voie ferrée ainsi que l'activité des équipements, avec les futures habitations de l'éco-quartier.

EQUIPEMENTS	
- Nécessité d'un équipement scolaire compte-tenu de la densification du secteur Nord-Ouest de la Métropole.	- Le programme prévoit les besoins en équipement scolaire
ESPACES PUBLICS	
- Conserver la notion de parc et non de jardin qui apporte confusion entre espace privé et public. - Préservation du cadre naturel et paysager : préservation des arbres existants, de la faune et de la flore.	- La notion de parc sera retenue pour identifier les espaces ouverts publics. - Une étude écologique a été menée et a permis d'alimenter l'évaluation environnementale et de préciser le projet. Cette étude identifie les espèces et sites à enjeux forts. Afin de les prendre en compte, et en corrélation avec les conclusions de la concertation, le parc reliant Orléans à Saint-Jean-de-la-Ruelle a été élargi de l'ordre de 50 mètres de large dans sa partie médiane et +30% en surface. - Par ailleurs, l'étude écologique a permis d'identifier les essences d'arbres à conserver dans le cadre du projet.
DIVERS	
- Construire un quartier en interface avec les quartiers limitrophes des Murlins, des Chaises, des Blossières et prendre en compte leurs caractéristiques. - Redonner une image plus positive au quartier des Groues. - Préciser le rôle de Patrick Bouchain et de la démarche de la Preuve par 7.	- De manière globale, le projet aura vocation à assurer la « couture urbaine » avec les quartiers limitrophes tant en terme d'insertion urbaine, architecturale et paysagère, qu'en terme d'offre de commerces et services. Le futur quartier des Groues devra répondre aux enjeux des quartiers voisins et ne pas se suffire à lui-même. - Par ailleurs, la création du quartier devra permettre d'améliorer la desserte des quartiers avoisinants tant en terme de voirie que de liaisons douces. - L'opération aura vocation à rayonner plus largement sur les quartiers environnants en valorisant l'image du secteur par la création d'un quartier vertueux alliant bien-être, nature en ville et quartier passif, profitant aux quartiers alentours. La Preuve par 7 est une démarche expérimentale de co-construction pour la définition d'un équipement public destiné à la jeunesse et orienté vers la culture et/ou le sport et/ou la santé. La co-construction initiée par la Preuve par 7 permettra de définir la vocation et l'usage de l'équipement. Le secteur des Groues a été retenu pour mener cette expérimentation sur un site situé sur Orléans. Cette démarche est menée sur 11 territoires français, à 7 échelles différentes, allant d'un village de 50 habitants à un Département d'Outre-Mer (Mayotte)

La concertation a permis d'alimenter le diagnostic urbain et a fait évoluer le projet en identifiant des besoins et des problématiques. La notion de parc métropolitain sur l'ensemble du site souhaité par les habitants a longuement été débattue. Un consensus a été trouvé en élargissant celui prévu au plan d'aménagement et en diminuant le nombre de logements projetés.

Elle a apporté tous les éléments de compréhension des enjeux et a ainsi permis de valider les orientations du parti d'aménagement proposé, le périmètre et la programmation prévisionnelle de l'opération.

Aussi, le projet répondra aux attentes des habitants pour que soit valorisée l'identité du site à travers la qualité et la proportion des espaces ouverts, le développement des liaisons douces et des possibilités de desserte, la qualité et la diversité des typologies d'habitat, le renforcement de l'offre en équipements et services.

La concertation préalable a permis d'identifier des axes de travail à approfondir avec les habitants. La concertation continue sera maintenue tout au long du projet.

ANNEXES

Annexe 1 : Tracts

Annexe 2 : Orléans.Mag

Annexe 3 : Informations sur le site internet de la ville

Annexe 4 : Avis presse

Annexe 5 : Compte rendu des réunions

Annexe 1 : Tracts







Annexe 2 : Orléans.Mag

QUARTIERS

NORD



VOTRE ÉLU DE QUARTIER
Laurent Blanlot,
adjoint au maire pour le secteur Nord : Ascoets/Blossières/Gare

MAIRIE DE PROXIMITÉ
11 rue Charles-le-Chauve
Tél. 02 38 43 94 44
mairie-nord@ville-orleans.fr
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 9h à 12h

- Équipe de prévention SPMR Blossières, contact : 06 74 95 14 89 *(du lundi au samedi, de 19h à 23h15)*

MARCHÉS
- Marchés, rue Charles-le-Chauve : le mardi, de 7h30 à 12h30
- Marché Monsieur, place Charles-d'Orléans, le mercredi, de 7h30 à 12h30
- Descartes, bd A.-Martin, le samedi, de 7h à 13h

INFO www.orleans-metropole.fr → ville de quartiers

LIFTING EN COURS AU CENTRE COMMERCIAL ZOLA

Après l'opération de déboisification des platanes, afin d'assurer à ceux aujourd'hui dabout de meilleures conditions de croissance, les travaux battent leur plein aux abords du centre commercial Emile-Zola. La requalification du quartier Gare entre aujourd'hui dans sa dernière phase, après les opérations menées notamment rues St-Yves, Anne-de-Bourg, Clément V, Rabelais, avenue Monsier ou la création des squares, de la Promenade des écoliers et les nombreuses plantations. Au programme, reprise et réorganisation du stationnement, du trottoir et de la voirie aux abords des commerces et mise en accessibilité de l'accès à ces derniers, et même traitement de faveur (voirie refaite) pour les rues Daniel-Jousse et Jean-Baptiste Martin voisines. Fin de l'opération prévue l'été prochain. M. Simon



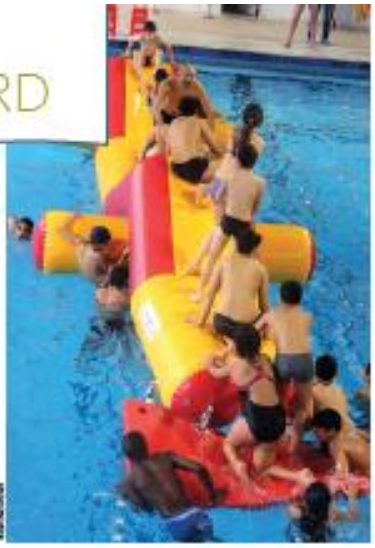

QUAND ROBINSON CRUSOÉ SE PREND POUR SHERLOCK HOLMES...

JEU LE SERVICE ÉTABLISSEMENTS AQUATIQUES DE LA MAIRIE D'ORLÉANS ORGANISE UN ESCAPE GAME DANS LES BASSINS DU PALAIS DES SPORTS. JETEZ-VOUS À L'EAU !

Gilet de sauvetage sur les épaules suite à un naufrage fort heureusement imaginaire, sur une frêle embarcation, vous voilà avec vos compagnons d'infortune au beau milieu du grand bassin de la piscine du Palais des sports, à la recherche de solutions pour vous tirer de cette situation quelque peu délicate. Des messages à décoder ? Des challenges à relever ? Des épreuves à affronter ? Agilité, maîtrise, réflexion, solidarité, il vous faudra faire preuve de nombreuses qualités pour venir à bout, dans les 40 minutes imparties, de cet escape game aquatique, imaginé par le service Établissements aquatiques de la mairie d'Orléans, et organisé samedi 20 octobre au Palais des sports. Et même de « cet » escape games, pour être précis, puisqu'un deuxième scénario a été concocté à destination des familles et des 6-12 ans, et sera proposé en parallèle dans le petit bassin. Et que les frileux se rassurent, dans les deux cas, la température de l'eau sera tout spécialement augmentée pour l'occasion ! M. Simon
michael.simon@mairie-orleans.fr

Escape Game aquatique, petit et grand bassin de la piscine du Palais des sports. Samedi 20 octobre à 10h, 11h, 14h, 15h et 16h. Inscriptions sur place. Tarifs : 10,20€, 6€ pour les moins de 26 ans.

BLOC-NOTES

JEUDI 4 OCTOBRE
Permanence de Laurent Blanlot, adjoint au maire pour le secteur Nord, de 15h à 16h, sur rendez-vous, en mairie de proximité (renseignements au 02 38 43 94 44).

JEUDI 4 OCTOBRE
Réunion publique sur le projet de réaménagement du parking du capitaine Gustave-de-Boissieu et Pierre-Alexis-Ponson-du-Terrail, à 19h, salle Yves-Montand, 1 rue Charles-Perrault (renseignements au 02 38 43 94 44).

SAMEDI 6 OCTOBRE
L'association Zoé et Self reprend ses cours associant self-défense et sophrologie pour les femmes et les adolescentes (un samedi par mois au Palais des sports). Renseignement au 06 16 88 22 55 ou 06 07 82 56 79, et sur Facebook SelfaZen défense.

DIMANCHE 7 OCTOBRE
Vide-greniers, organisé par l'association Blossières Initiatives, de 6h à 18h dans les rues du quartier.

LUNDI 8 OCTOBRE
Réunion publique sur le projet des Groues, à 18h30, salle Yves-Montand (renseignement au 02 38 43 94 44).



JEUDI 11 OCTOBRE
Atelier bricolo-floral organisé par le service des aînés du CCAS, à 14h30 à l'Aselqo Blossières, 36 rue Charles-le-Chauve (10€, inscription au 02 38 68 46 16).

SAMEDI 20 OCTOBRE
6e Fête interculturelle, organisée par l'Association de liaison interculturelle et familiale, de 10h à 20h, salle Yves-Montand.

QUARTIERS

NORD



VOTRE ÉLU DE QUARTIER
Laurent Blanlot,
adjoint au maire pour le secteur Nord : Acacias/Blossières/Gare

MAIRIE DE PROXIMITÉ
11 rue Charles-le-Chauve
Tél. 02 38 43 94 44
mairie-nordelle-orleans.fr
Ouverture le lundi de 14h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h, et le samedi de 8h à 12h

- Équipe de prévention SPMR Blossières – Contact : 06 74 95 14 89 *(du lundi au samedi, de 15h à 22h15)*

MARCHÉS
- Marché, rue Charles-le-Chauve : le mardi, de 7h30 à 12h30
- Marché Mirabeau, place Charles-d'Orléans, le mercredi, de 7h30 à 12h30
- Brocante, bd A.-Martin, le samedi, de 7h à 13h

www.coeur-de-metropole.fr → ville & quartiers

GRAINES DE GROUES

ESPACES VERTS

ALORS QUE LES CONTOURS DU PROJET SE DESSINENT, LES OPÉRATIONS DE PRÉ-VERDISSEMENT DU SITE ONT DÉBUTÉ.

Les enfants, vous avez bien compris ? Maintenant que vous savez les reconnaître, à vous de récolter des graines d'aubépines, de prunelliers et de cornouillers sanguins ! Suivez-nous !» Destination les sous-bois pour les élèves de l'école Pierre-Ségelle (quartier Gare), invités à braver les prémices de l'automne par Alicia et Luc, ingénieurs paysagers. Une quête dont le fruit permettra bientôt de donner le ton et d'afficher la couleur du futur des Groues : verte. Une fois les graines récoltées et confiées à un pépiniériste, elles seront en effet replantées non loin, au cœur de la future pépinière riche de quelque 1 000 spécimens, auxquels s'ajoutent notamment un arboretum, un corridor planté ou un parc paysager, portant à plus de 12 hectares la surface finale d'espaces verts.

Et si les premières plantations devraient avoir lieu mi-décembre, de nouveaux ateliers seront organisés en amont, afin de recueillir les propositions des riverains et de co-construire avec eux le projet. ■ michael.simon@orleans-metropole.fr

Projet des Groues : ateliers de concertation
- Atelier « espace public » : le 5 décembre à 18h, mairie d'Orléans. Deux thématiques : « Nature en ville » et « mobilité ».
- Atelier « formes urbaines » : le 11 décembre à 18h, salle Yves-Montand. Deux thématiques : « Haute qualité d'habiter, densité, identité du quartier » et « Programmation équipements et commerces ».

Une réunion publique de restitution des ateliers devrait être organisée courant janvier 2019. **Inscriptions en mairie de proximité**



© Groues

Chocolats pour les seniors

Comme à chaque fin d'année, la mairie d'Orléans offre un programme de festivités aux aînés, avec remise des chocolats (Orléanais nés avant le 1er janvier 1944).
- **Lundi 3 décembre**, 14h, Asalqo Gare, loto d'Hiver gratuit (2 cartons/personne, nombreux lots à gagner).

Distribution de branches de sapin

Venez chercher des branches de sapin pour décorer vos fenêtres et balcons.
- **Mardi 11 décembre**, de 08h30 à 12h et de 14h à 17h, en mairie de proximité (11 rue Charles-le-Chauve).
- **À partir de mardi 11 décembre**, dans les Asalqo Gare, Murlins et Blossières.

BLOC-NOTES

6 DÉCEMBRE ET 3 JANVIER
Permanence de Laurent Blanlot, adjoint au maire pour le secteur Nord, de 15h à 16h, uniquement sur rendez-vous, en mairie de proximité (tél. 02 38 43 94 44).

MARDI 4 DÉCEMBRE
Résultat de questionnaire concernant un terrain de pétanque, à 18h, RDV sur site, rue du Capitaine-de-Boissieu.

MARDI 4 DÉCEMBRE
Réunion de lancement d'une accorderie, quartier Blossières, de 18h à 20h, à la salle Yves-Montand.

8 ET 9 DÉCEMBRE
Bric à brac de Noël organisé par l'Ass. Saint Vincent-de-Paul, de 9h à 18h (samedi) et de 14h à 18h (dimanche), salle de l'église Ste Jeanne d'Arc.

JEUDI 20 DÉCEMBRE
Bal de Noël, organisé par le service des Aînés de la COAS, de 14h à 17h, à l'Asalqo Gare.

JEUDI 20 DÉCEMBRE
Magie à Ségelle, organisé par le comité des fêtes Gare-Pasteur-Saint-Vincent, à 15h30 et 16h30, distribution de friandises, cadeaux, visite de la Mère Noël... au pied de la fresque florale.



Le samedi 17 novembre, les différents acteurs de l'opération ont inauguré les 12 arbres à poèmes.

---> CULTURE

DES POÈMES DANS LES ARBRES



Il n'y a plus de doute possible : les poèmes poussent (aussi) dans les arbres ! La preuve, place de la Nouvelle-Orléans. Cette action a été conduite par la mairie d'Orléans – dans le cadre de son programme annuel de plantation –, les membres du Rotary Club d'Orléans et les équipes et usagers de l'Asalqo Murlins. Au printemps dernier, un appel aux « poètes » a été lancé auprès des usagers de l'Asalqo Murlins et des habitants du quartier. Bernadette, Dalila, Claudine, Hamza, Nadine, Viviane, Sahyla ou Blanche ont répondu et participé, jusqu'en septembre, aux ateliers d'écriture organisés au centre social. « *Chacun a été accompagné et aidé par un membre du Rotary Club d'Orléans*, rappelle Abdenabi El Mordi, responsable de l'établissement. *L'occasion de véritables et beaux échanges entre des mondes qui ne se côtoient pas forcément.* » Il y a quelques semaines, lors de l'inauguration de la place réhabilitée, l'ensemble des acteurs était présent pour découvrir et lire les fruits de leur création. Au total, 12 poèmes pour 12 arbres, visibles de façon pérenne sur le site. « *Le promeneur du habitant du quartier peut s'accorder une pause poétique, et les auteurs des textes retrouver leurs écrits et se sentir valorisés*, confie Abdenabi El Mordi. *C'est aussi une invitation à se réapproprier l'espace public de manière originale pour mieux l'apprécier.* » Le poète ne disait-il pas vivre heureux au pied de son arbre ? »

M. Pelvoux

Opérations « arbres à poèmes » prévues prochainement rue Charles-Perrault (Blossières), place Sainte-Croix (Dauphine) et parc Puteau (Madeleine). Informations auprès des centres Asalqo des quartiers concernés.

---> ÉCO-QUARTIER

PREMIÈRES PLANTATIONS AU CŒUR DES GROUES

Amandiers, arbres de fer, poiriers communs et de Chine, chênes verts, pubescents, rouges d'Amérique ou hybrides d'Espagne, sophoras du Japon, ailiers... En parallèle de la concertation en cours avec les habitants, invités à dessiner les contours et imaginer les aménagements futurs du projet, l'éco-quartier des Groues vient de franchir un nouveau cap avec l'opération de pré-verdissement, qui préfigure l'arboretum qui s'apprête à prendre racine au cœur des 64 hectares du site. Bien aidés par les élèves des écoles Pierre-Ségelle et Notre-Dame-de-Consolation, Olivier Carré, maire d'Orléans et président d'Orléans Métropole, et Christophe Caillou, maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle (sur laquelle se situe une partie du futur quartier), ont ainsi symboliquement mis en terre les premières plantations, jeudi 20 décembre dernier. Pendant ce temps, la co-construction du projet se poursuit, et après les réunions sur les thèmes de la mobilité, de la haute qualité d'habitat, de la nature en ville et de l'identité du quartier, une réunion publique de restitution de ces ateliers est organisée mardi 5 février.

Réunion publique mardi 5 février, salle Yves Montand à 18h30.



BLOC-NOTES

DIMANCHE 3 FÉVRIER

Spectacles pour enfants, organisés par l'association Blossières Initiatives, 10h et 15h, salle Yves-Montand, 1 rue Charles-Perrault (entrée 2€ le matin, 3€ après-midi, rens. au 06 32 85 15 90).

JUSQU'AU 7/8 JUIN

Travaux des parkings Capitaine-de-Boissieu (évolution en fonction des conditions météorologiques).

MARDI 5 FÉVRIER

Permanence du commissaire enquêteur concernant l'enquête publique sur le SCOT (Schéma de cohérence Territoriale) et le PDU (plan de déplacements Urbains), 14h à 17h, mairie de proximité (rens. au 02 38 43 94 44).

MARDI 5 FÉVRIER

Troc party, organisé par l'Asalqo Blossières, 13h30 à 16h30, à l'Asalqo Blossières, 4 rue Antoine-Becquerel (accès gratuit).

MARDI 5 FÉVRIER

Réunion publique relative à la restitution des ateliers de concertation sur la construction du futur éco-quartier des Groues, initiés en décembre par les mairies d'Orléans et Saint-Jean-de-la-Ruelle, 18h30, salle Yves-Montand, 1 rue Charles Perrault.

JEUDI 6 FÉVRIER

Permanence de Laurent Blanlœil, adjoint au maire pour le secteur Nord, 15h à 16h30, uniquement sur rendez-vous, en mairie de proximité (rens. au 02 38 43 94 44).

DIMANCHE 17 FÉVRIER

Loto convivial, organisé par l'association Notre-Dame-des-Blossières, 14h30, place de la Nouvelle-Orléans, 17 rue du Maréchal-Leclerc (5€, 10€ et 15€ en fonction du nombre de cartons achetés).

Annexe 3 : Informations sur le site internet de la ville

ORLÉANS MÉTROPOLE

Découvrir & Sortir | Vie pratique | Mairie & Métropole | Villes & Quartiers

PROJET D'ÉCO-QUARTIER DES GROUES

Partager

Lundi 8 octobre 2018, 18h30

échages sur le projet

RÉUNION PUBLIQUE Projet d'éco-quartier des Groues

Muriel CHERADAME,

Maire-adjoint à l'aménagement urbain et au logement,

mairie d'Orléans Pascal LAVAL,

adjoint au maire à l'aménagement et au développement durable,

mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle

vous invitent le :

LUNDI 8 OCTOBRE 2018 À 18H30 Afin d'échanger sur le projet d'éco-quartier des Groues et ses aménagements futurs

Salle Yves Montand 1, rue Charles Perrault 45000 Orléans



INFOS PRATIQUES

Lieux
salle Yves Montand

Adresse :
1 rue Charles Perrault 45000 orléans
45000 Orléans

Annexe 4 : Avis presse



ORLÉANS MÉTROPOLE

AVIS AU PUBLIC

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES GROUES :
MODALITÉS MISE À DISPOSITION
DU DOSSIER DE CONCERTATION PRÉALABLE

Le dossier de concertation préalable à l'aménagement de la future ZAC des Groues est mis à disposition du public, du 10 mai au 10 juin 2019, selon les modalités suivantes :
- en mairie de proximité Nord, 11, rue Charles-le-Chauve, 45000 Orléans, aux jours et heures habituels (sauf jours fériés) : les lundis, de 14 heures à 17 heures, du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, les samedis, de 9 heures à 12 heures ;
- en centre technique municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 77, rue Croix-Boudu, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, aux jours et heures habituels (sauf jours fériés) : du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 45 à 17 h 30.

Trois permanences seront tenues selon les modalités suivantes :
- en mairie de proximité nord, 11, rue Charles-le-Chauve, 45000 Orléans, le samedi 18 mai 2019, de 9 heures à 12 heures ;
- au centre technique municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 77, rue Croix-Boudu, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, le mercredi 22 mai 2019, de 15 heures à 18 h 30 ;
- à la maison des Groues, située 2, rue du Champ-de-Manœuvre, 45000 Orléans, le vendredi 24 mai 2019, de 14 heures à 17 heures.

Il sera également consultable sur le site internet d'Orléans Métropole : http://www.orleans-metropole.fr pendant la même durée. Les observations pourront être consignées dans les registres papiers prévus à cet effet dans les lieux cités ci-dessus ou adressés par courrier à l'adresse suivante : Orléans Métropole, service projets urbains, 5, place du 6-Juin-1944, 45000 Orléans, ou déposer sur la plateforme : http://www.orleans.fr/contact.htm

A l'issue de cette période, le Conseil communautaire délibèrera sur le bilan de la concertation.

La République du Centre du 25 avril 2019



ORLÉANS MÉTROPOLE

AVIS AU PUBLIC

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES GROUES :
MODALITÉS MISE À DISPOSITION
DU DOSSIER DE CONCERTATION PRÉALABLE

Le dossier de concertation préalable à l'aménagement de la future ZAC des Groues est mis à disposition du public, du 10 mai au 10 juin 2019, selon les modalités suivantes :
- en mairie de proximité Nord, 11, rue Charles-le-Chauve, 45000 Orléans, aux jours et heures habituels (sauf jours fériés) : les lundis, de 14 heures à 17 heures, du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 17 heures, les samedis, de 9 heures à 12 heures ;
- en centre technique municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 77, rue Croix-Boudu, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, aux jours et heures habituels (sauf jours fériés) : du lundi au vendredi, de 8 h 45 à 12 heures et de 13 h 45 à 17 h 30.

Trois permanences seront tenues selon les modalités suivantes :
- en mairie de proximité nord, 11, rue Charles-le-Chauve, 45000 Orléans, le samedi 18 mai 2019, de 9 heures à 12 heures ;
- au centre technique municipal de Saint-Jean-de-la-Ruelle, 77, rue Croix-Boudu, 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle, le mercredi 22 mai 2019, de 15 heures à 18 h 30 ;
- à la maison des Groues, située 2, rue du Champ-de-Manœuvre, 45000 Orléans, le vendredi 24 mai 2019, de 14 heures à 17 heures.

Il sera également consultable sur le site internet d'Orléans Métropole : http://www.orleans-metropole.fr pendant la même durée. Les observations pourront être consignées dans les registres papiers prévus à cet effet dans les lieux cités ci-dessus ou adressés par courrier à l'adresse suivante : Orléans Métropole, service projets urbains, 5, place du 6-Juin-1944, 45000 Orléans, ou déposer sur la plateforme : http://www.orleans.fr/contact.htm

A l'issue de cette période, le Conseil communautaire délibèrera sur le bilan de la concertation.

Le Journal de Gien du 25 avril 2019

Annexe 5 : Compte rendu des réunions

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION DE PARTICIPATION

Quartier : Acacias-Blossières-Gare

Type de réunion : Réunion Publique

Thème de la réunion : Projet des Groues

Date : 8 octobre 2018 (18h30-20h30)

Lieu : salle Yves-Montand

Animateur : Mairie d'Orléans/Mairie de St Jean de la Ruelle/Orléans Métropole

Nombre de participants : 92

Ordre du jour :
- Introduction et présentation
- Echanges avec les riverains
- Conclusion

Point n°1 de l'ordre du jour : INTRODUCTION ET PRESENTATION

Relevé synthétique des débats et conclusions :

Muriel Chéradame (Maire-Adjoint d'Orléans à l'aménagement urbain et au logement) se présente au public et expose le déroulé de la réunion. Elle précise avant la présentation du projet que celui-ci a particulièrement évolué au fil des ans (1700 logements prévus à l'origine, 900 aujourd'hui ; projet d'un équipement culturel maintenant ainsi que d'une école). « Nous sommes passés d'un espace dédié uniquement au logement à la prise en compte de toutes les composantes de la vie » déclare-t-elle.
Luc Moneger, paysagiste de l'agence COBE (mandatée par Orléans Métropole pour l'aménagement du site) prend ensuite la parole pour présenter ledit projet à l'aide d'un diaporama projeté dans la salle. Il explique les enjeux initiaux, les grandes lignes du projet, réaffirme le souhait que cela soit un quartier pour tous, fait part de la programmation envisagée et insiste sur la concertation et la mise en place d'ateliers (les participants ont pu s'inscrire avant et après la réunion à ces ateliers).
Audrey Luder-Pescheux (responsable des projets urbains à Orléans Métropole) explique également qu'un gros nettoyage a commencé et va se poursuivre avec la démolition de la dalle militaire au NO du site. Elle annonce aussi que les premiers arbres vont être plantés en décembre 2018 et qu'une pépinière provisoire va être mise en place à la place de la dalle.
Muriel Chéradame reprend la parole en expliquant le redémarrage de la concertation et la constitution des ateliers : Nature en ville/mobilité et circulation d'une part ; haute qualité d'habiter/définition de l'identité du quartier d'autre part.

Relevé synthétique des débats et conclusion

Riverains : Vous commencez à créer un projet sur une ZAC qui n'est pas encore définie
Réponse apportée : Nous sommes en train de finaliser l'état initial du site. Ensuite on pourra créer officiellement la ZAC mi 2019.

Riverains: Votre liaison sud va-t-elle permettre de rouler vraiment à 50 km/h sachant que le nombre de véhicules sera très important ?
Réponse apportée : Il y aura des interruptions tout au long de ce boulevard ce qui permettra de diminuer sensiblement la vitesse. Quant au trafic futur on ne peut pas encore préjuger à ce stade actuel des choses d'autant que les liaisons douces (piétons, vélos, électriques) seront largement privilégiées.

Riverains: Je constate qu'il y aura encore beaucoup de logements, pas assez de verdure. Vous n'avez pas pensé à la circulation ni à l'écoulement des eaux pluviales. On nous parle aussi d'un bassin de décantation.
Réponse apportée : On va gérer les eaux pluviales : c'est évidemment prévu mais ce n'est pas un bassin de décantation, mais plutôt un système de noues. Pour la verdure, les 9,5 ha du projet correspondent à plus de 2 fois la superficie du Parc pasteur ce qui n'est pas rien.

Riverains : Vous parlez de désenclavement alors que cela va être de plus en plus compliqué au niveau de la rue du 131e, de la Croix-Baudu…
Réponse apportée : D'un point de vue circulation nous avons bien regardé les choses. Les déplacements seront facilités et améliorés d'ici la finalisation de ce projet.

Riverains : Il est indispensable de conserver un minimum de 17 ha de verdure en un seul tenant comme cela avait été spécifié dans le projet initial. On ne peut pas se contenter de la surface que vous annoncez.
Réponse apportée : La place du végétal est très important dans ce projet. Il y a aura les 2 sites sans compter les centaines d'arbres qui vont être plantés y compris sur le futur boulevard urbain.

Riverains (rue du 11 octobre) : Compte tenu de la configuration des lieux, est-ce que vous vous êtes inquiétés de la pluviométrie régionale ?
Réponse apportée : Avec les aménagements prévus (pas un bassin de décantation) on va beaucoup mieux contrôler le ruissellement sur ce site.

Riverains (rue du 131e RI) : Quand on parle de qualité de vie je voudrais savoir si tous les habitants sont logés à la même enseigne ? Pourquoi ne pas occuper l'espace vide entre la voie ferrée et la 131e pour la pépinière ?
Réponse apportée : D'ici la construction de ce boulevard et la transformation de votre rue, la place de la voiture sera différente. Nous nous préoccupons de la qualité de vie de tous les habitants de la métropole. Quant à la pépinière le site que vous préconisez ne pourra pas convenir car trop proche des voies et sera trop contraint.

Riverains : Je suis très inquiet par tout ça. Je pense qu'il faut uniquement un grand espace vert. Et puis comment comptez-vous intégrer le quartier des Blossières ?
Réponse apportée : Il est évident que le quartier des Blossières sera intégré. Aujourd'hui il reste des solutions à trouver mais ce ne sera pas un quartier enclavé.

Riverains: C'est une pseudo concertation. On nous impose le QPS et cela va encore plus accentuer la mauvaise réputation du quartier. On ne peut pas dissocier la question de la circulation aux Groues avec un plan de circulation globale de tout le quartier.

Réponse apportée : Nous vous proposons ce soir de reprendre cette concertation en vous proposant la participation à des ateliers. Il est aussi évident que le plan de circulation se fera à plus grande échelle que celle spécifiquement de cet éco-quartier.

Riverains : La pépinière sera-t-elle ouverte au public ou grillagée ? Quels sont les types de logements envisagés sur le site ?
Réponse apportée : La pépinière que nous avons imaginée servira à élever les arbres que nous allons planter ensuite sur le site donc ce site sera probablement fermé (mais largement visible du public). A ce stade du projet, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre sur le type de logements. Chaque chose en son temps. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Point n°3 de l'ordre du jour : CONCLUSION

Relevé synthétique des débats et conclusions :
Pascal Laval (adjoint au maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle chargé de l'aménagement) après avoir répondu aux questions de plusieurs riverains explique en guise de conclusion que « ce projet qui existe depuis plusieurs années a pris déjà en compte un certain nombre d'éléments évoqués et concertés dans le passé et cela va continuer à évoluer ». Il encourage également le public présent à participer aux ateliers et qu'il faudra sans aucun doute faire des compromis.
L'élu insiste enfin sur le caractère environnemental du projet en précisant que « l'idée est d'inverser la tendance du réchauffement climatique avec un quartier zéro carbone. »

Synthèse des points à approfondir et prochaine(s) étape(s) :
- Organisation des ateliers à la suite des inscriptions faites lors de la RP (novembre)
- Réunion publique de restitution des ateliers (décembre)
- Mise en ligne des documents projetés en libre accès sur le site d'Orléans Métropole (dès que possible)

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU 5 DECEMBRE 2018 ZAC DES GROUES – ORLEANS METROPOLE

Lieu : Salle Trévise 1 – Mairie d'Orléans
Nombre de participants : Près de 40 participants répartis en 3 tables
Début de la réunion : 18h00
Fin de la réunion : 20h30
Déroulé : introduction par l'animateur, mot d'accueil et intervention des adjoints aux Maires d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle en charge de l'urbanisme sous forme de questions / réponses autour du projet de la ZAC des Groues, travail en groupe, restitution du travail en groupe et conclusion de l'adjoint au Maire en charge du quartier

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Thèmes et organisation des ateliers de travail

Thèmes

L'éco-quartier des Groues dans son environnement

- Comment se déplacer dans le(s) quartier(s)?
- Quels sont les besoins en équipements, services, commerces pour le(s) quartier(s) et où ?

Organisation

Muriel CHERADAME, adjointe à l'urbanisme de la mairie d'Orléans et Pascal LAVAL adjoint à l'urbanisme de la mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle, ont introduit la réunion en remerciant l'ensemble des participants en expliquant que cet atelier avait vocation à venir nourrir la réflexion sur le projet du futur quartier des Groues.

Luc MONEGER (Agence COBE) a ensuite pris la parole pour présenter aux participants le déroulé de l'atelier. Des groupes de travail se sont répartis autour de trois tables de travail.

Le travail en groupe s'est organisé en trois temps :

- Un premier temps de travail, de 20 minutes, sur la thématique des déplacements. Les participants avaient à leur disposition un plan du terrain des Groues présentant la dernière version du projet de 2018 (répartition des îlots et des espaces publics). Ces plans sur lesquels les participants pouvaient dessiner, écrire, etc., ont également pu être complétés par des pictogrammes et images mises à disposition et pouvant illustrer les propos et la réflexion des différents groupes.
- Le deuxième temps de travail, de 20 minutes également, s'est tenu dans les mêmes conditions (même support et « outils ») que le précédent. La réflexion des trois groupes a porté sur les besoins en équipements services, commerces pour le futur quartier et les quartiers existants.
- A l'issu de ces deux temps de travail, chaque groupe a désigné un porte-parole pour présenter le travail issu de chaque thématique de réflexion.

Restitution des ateliers de travail

Les tables sont classées par ordre de restitution : la table 1 est donc la première tabale à avoir fait part de ses conclusions, la table 2 la deuxième, etc.

Restitution de la table 1

Thème 1 : Comment se déplacer dans le(s) quartier(s)?

CONSTAT

- Dangerosité de la rue des Murlins et congestion
- Besoin de liaisonnements en transport public Est/Ouest et Nord/Sud
- Besoin de relier les quartiers nord (les Chaises) aux quartiers situés au sud de la voie ferrée (Châteaudun - Bannier et Coligny) par un liaisonnement doux.

PROPOSITION

Désenclaver les quartiers existants !

1. LIAISONS CYCLES :
    - Créer des Parcs à vélo aux entrées du quartier
    - Créer une/des Liaison(s) transversale(s) entre les Blossières, les chaises et le pont des Murlins
    - Une piste cyclable sécurisée et dissociée de la voirie sur l'axe Est- Ouest, éloigné de la « prison » (du QPS)
    - Création d'une piste cyclable sur la rue du 11 octobre.

2. LIAISONS BUS :
    - Créer une liaison bus Nord-Sud sur la rue Pelloutier. Elle se prolongerait sur la rue croix Baudu pour rejoindre la rue des Murlins (croisement avec la rue Maurice Dubois).
    - Créer une liaison TCSP sur la voie Est-Ouest



Thème 2 : -Quels sont les besoins en équipements, services, commerces pour le(s) quartier(s) et où ?

CONSTAT

- La chaufferie est génératrice de bruit
- Besoin d'équipements du quotidien
- Besoin d'équipements culturels

PROPOSITION

1. DES ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ :
   - Une maison de santé
   - Un EHPAD
   - Un parcours santé
   - Des équipements sportifs (foot, ultimate, etc.)

2. DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS :
   - Un équipement culturel
   - Une salle commune

3. DES ÉQUIPEMENTS EN LIEN AVEC LA PRODUCTION AGRICOLE :
   - Une ferme urbaine / Maraichage
   - Des jardins partagés
   - Un marché de producteur

4. DES ÉQUIPEMENTS DU QUOTIDIEN
    - Une école
    - Des commerces en entrée de ville



Restitution de la table 2

<u>Thème 1 : Comment se déplacer dans le(s) quartier(s) ?</u>

<u>CONSTAT</u>

- La voie ferrée existante n'est pas exploitée aujourd'hui.
- Pourquoi ne pas réinterroger son statut avec la création de l'éco-quartier des Groues ?
- Nous sommes dans l'air des nouvelles mobilités et de la prise de conscience concernant les pollutions carbonées, la ville peut s'adapter et proposer d'autres manières de vivre et de se déplacer.

<u>PROPOSITION</u>

Un quartier sans voiture, un quartier du futur !

1. LIAISONS CYCLES ET PIETONNES :
    - Des voies publiques dédiées aux cycles et aux piétons
    - Créer des parkings vélos en entrée de quartier
    - Des stations vélos en libre-service

2. LIAISONS EN NAVETTES AUTONOMES
    - Créer des liaisons internes au quartier avec des navettes autonomes (véhicules électriques)
    - Relier les lieux de travail (secteur de Coligny au nouveau quartier grâce à des véhicules autonomes

3. LIAISONS FERROVIAIRES
    - Utiliser la voie ferrée pour le fret (transport du bois de la chaufferie) et pour les voyageurs en créant une gare

4. LIAISONS ROUTIÈRES ET PARKING RELAIS
    - Créer des parkings relais en entrée de quartier
    - Limiter la vitesse de l'avenue urbaine en zone 30



<u>Thème 2 : -Quels sont les besoins en équipements, services, commerces pour le(s) quartier(s) et où ?</u>

<u>CONSTAT</u>

- Des équipements sportifs existants (le Dojo, le terrain de basket extérieur) à valoriser et renforcer
- Un besoin de services de santé
- Un besoin de programme scolaire
- Un besoin de services pour les seniors

PROPOSITION

Un quartier transgénérationnel : Un pôle santé, un pôle scolaire, un pôle sportif un marché de producteur !

1. DES EQUIPEMENTS DE SANTÉ :
    - Une maison de retraite
    - Une maison de santé
    - Un cabinet de Kinésithérapeutes

2. UN PÔLE SCOLAIRE ET CULTUREL
    - Concentrer écoles primaires et maternelles autour d'un équipement culturel (type théâtre de verdure, théâtre de marionnettes, etc.)
    - Prévoir une crèche. Option 1 : À Saint Jean-de-la Ruelle pour s'adresser aux habitants actuels. Option 2 : en cœur de quartier.
    - Des cours de cuisine

3. UN PÔLE SPORTIF TRANSGÉNÉRATIONNEL
    - -Renforcer les équipements sportifs existants (terrain de basket)
    - - Concentrer les activités sportives au nord du site dans le secteur du Dojo.
    - -Programme transgénérationnels (skateboard et tyrolienne pour les ados, aire de jeux pour les petits, etc.)



Restitution de la table 3

Thème 1 : Comment se déplacer dans le(s) quartier(s)?

CONSTAT

- Besoin de connecter les Groues aux quartiers existants
- Une rue des Murlins saturée

PROPOSITION

Un parc métropolitain connecté aux quartiers alentours !

1. LIAISONS CYCLES ET PIETONNES :
   - Un parc généreux praticable à pied et à vélo
   - Certaines voies publiques doivent être entièrement dédiées aux cycles et aux piétons (ex: la rue de la Poudrière)
   - Relier les Groues aux quartiers des Chaises et des Blossières (via la rue de la Suifferie), par des pistes cyclables et des coulées vertes :
   - Liaison vers l'école de Musique et la Mairie des Blossières

2. LIAISONS ROUTIÈRES ET PARKING RELAIS
   - Désencombrer la rue des Murlins en réinterrogeant le schéma de circulation du quartier
   - Créer un sens unique sur une section de la rue des Murlins
   - Créer des parkings relais en entrée de quartier pour inviter les habitants à circuler à pied.
   - Limiter la vitesse du quartier à 30 km/h maximum



Thème 2 : -Quels sont les besoins en équipements, services, commerces pour le(s) quartier(s) et où ?

CONSTAT

- - Un besoin d'équipements pour la métropole Orléanaise type parc métropolitain, ou lieu artistique culturel de grande envergure
- - Inquiétudes vis à vis des nuisances pour les riverains pendant le chantier
- - Un besoin d'accueillir des associations pour faire vivre les Groues
-

PROPOSITION

Un parc métropolitain !

1. UN PARC ÉQUIPÉ :
   - Un plan d'eau
   - Un théâtre de verdure
   - Un kiosque à musique
   - Manège Carrousel
   - Des jardins partagés

2. UN LIEU POLYVALENT POUR LA METROPOLE
   - Ce lieu polyvalent regrouperait des activités artistiques et culturelles, des activités éducatives et économiques. Un équipement type projet(s) de Patrick Bouchain.

3. RESTAURATIONS ET CAFÉS
   - Des restaurants et cafés aux abords du parc et près du plan d'eau

4. UN LIEU TRANSGÉNÉRATIONNEL
   - Une école maternelle couplée à une résidence sénior



COMPTE-RENDU DE L'ATELIER DU 11 DECEMBRE 2018
ZAC DES GROUES – ORLEANS METROPOLE

Lieu : Salle Yves Montand – 1 rue Charles Perrault, 45000 ORLEANS
Nombre de participants : Près de 40 participants répartis en 3 tables
Début de la réunion : 18h00
Fin de la réunion : 20h00
Déroulé : introduction par l'animateur, mot d'accueil et intervention des adjoints aux Maires d'Orléans et de Saint-Jean-de-la-Ruelle en charge de l'urbanisme sous forme de questions / réponses autour du projet de la ZAC des Groues, travail en groupe, restitution du travail en groupe et conclusion de l'adjoint au Maire en charge du quartier

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Thèmes et organisation des ateliers de travail

Thèmes

Les dimensions de l'éco-quartier

- Quels types et quelles pratiques souhaitez-vous dans les espaces ouverts aujourd'hui, demain, dans longtemps ?
- Quelles façons d'habiter le(s) quartier(s) ?

Déroulé

Après une introduction par Muriel CHERADAME, adjointe à l'urbanisme de la mairie d'Orléans et Pascal LAVAL adjoint à l'urbanisme de la mairie de Saint-Jean-de-la-Ruelle, remerciant l'ensemble des participants en expliquant que cet atelier était la poursuite de celui du 5 décembre, Luc MONEGER (Agence COBE) a ensuite pris la parole pour présenter aux participants le déroulé de l'atelier.
Trois groupes de travail ont à nouveau été formés, sans toutefois reprendre la même répartition que ceux du 5 décembre ;
Le travail en groupe s'est organisé en deux temps :

- Un temps de travail, de 40 minutes, sur les thématiques des espaces ouverts et des façons d'habiter le quartier. Sur les tables les participants avaient à leur disposition des post-il, des images, des pictogrammes afin de compléter et annoter la dernière version du schéma directeur du projet des Groues :
- A l'issu de ce deux temps de travail, chaque groupe a présenté son travail après désignation d'un porte-parole.

Restitution des ateliers de travail

Les tables sont classées par ordre de restitution : la table 1 est donc la première table à avoir fait part de ses conclusions, la table 2 la deuxième, etc.

Restitution de la table 1

CONSTAT

- Les équipements des Groues sont peu valorisants (chaufferie et QPS). Il y a un besoin de changer l'image des lieux pour donner une autre identité.

PROPOSITION

Le grand parc métropolitain ! Pas de logements

1. UN RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN
   - Faire un projet qui s'adresse aux 50 prochaines années
   - Faire un projet ambitieux
   - Les 25 hectares des Groues doivent servir à créer un grand parc pour les quartiers Nord -Ouest
   - Les Groues ne doivent plus être considérés comme « la poubelle d'Orléans » (chaufferie, QPS, etc.)
   - Un équipement culturel ambitieux
   - Composer avec l'existant (en répondant aux besoins des quartiers avoisinants et en composant avec la flore existante)

2. AMÉLIORER LE VIVRE ENSEMBLE
   - Créer un parc public attractif avec des activités ludiques et sportives novatrices qui s'adressent à tous



Restitution de la table 2

CONSTAT

- Des espaces ont été défrichés alors que l'étude faune flore n'a pas été fournie

PROPOSITION

Le tiers paysage

1. UN PARC QUI RÉHABILITE L'EXISTANT :
   - Composer avec l'existant : étudier la richesse végétale existante, conserver des milieux présents sur site.
   - Garder une nature « sauvage » en s'inspirant du travail de Gilles Clément
   - Constituer des couloirs verts humides et des trames vertes qui se prolongent dans les quartiers avoisinants
   - Eviter les défrichages
   - Mettre en valeur le cours d'eau de la Chilesse en réouvrant son lit et en requalifiant le système de tout à l'égout qui s'y déverse
   - Améliorer le Dojo en aménageant un mur d'escalade sur la façade Est
   - Intégrer des programmes dans le parc (barbecue, escalade, parcours de santé, etc.)

2. UN HABITAT MIXTE EN BORD DE PARC :
   - Construire 600 logements maximum
   - Mêler l'habitat individuel au petit collectif (2 à 3 étages) avec du parking en sous-sol
   - Un grand architecte pour un projet ambitieux (lancer un concours)
   - Donner l'impression aux futurs habitants qu'ils habitent un parc
   - Mixité habitat public/ habitat privé
   - Constructions bois, façades végétalisées, panneaux solaires



Restitution de la table 3

CONSTAT

- Les équipements des Groues au Sud de l'avenue urbaine sont générateurs de nuisances (chaufferie et QPS). Il y a un besoin de protéger le cœur du quartier.

PROPOSITION

Central parc

1. UN PARC CENTRAL :
   - Composer le quartier autour d'un parc central équipé
   - Intégrer un plan d'eau

2. DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
   - Équipement culturel, EHPAD, salle commune, place du marché, ferme urbaine, maison de santé, des jardins partagés

3. UN HABITAT DÉGRESSIF DE LA PÉRIPHÉRIE DU SECTEUR AU CENTRE
   - Des collectifs R+4 en périphérie du site (690 logements possibles)
   - Individuels en partie centrale, pas d'alignement, disposition discontinue (210 logements)



COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION DE PARTICIPATION

Date : 5 février 2019 (18h30-20h30)

Lieu : salle Yves-Montand

Animateur : Mairie d'Orléans/Mairie de St Jean de la Ruelle/Orléans Métropole

Nombre de participants : 50

Elus : Olivier Carré, Muriel Chéradame, Laurent Blanluet et Pascal Laval (St-Jean-de-la-Ruelle)

Quartier : Acacias-Blossières-Gare

Type de réunion : Réunion Publique

Thème de la réunion : Projet des Groues (restitution des ateliers de concertation)

Ordre du jour :
- Introduction et présentation
- Echanges avec les riverains
- Conclusion

Point n°1 de l'ordre du jour : INTRODUCTION ET PRESENTATION

Relevé synthétique des débats et conclusions :

Muriel Chéradame (Maire-Adjoint d'Orléans à l'aménagement urbain et au logement) et Pascal Laval (adjoint au maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle chargé de l'aménagement) rappelle le contexte de la concertation et insistent sur l'évolution du projet notamment en matière de nombre de logement. Audrey Luder-Pescheux (responsable des projets urbains à Orléans Métropole) rappelle les axes forts du projet et évoque la preuve par 7.
Luc Moneger, paysagiste de l'agence COBE (mandatée par Orléans Métropole pour l'aménagement du site) prend ensuite la parole pour expliquer le travail fait en ateliers à l'aide d'un diaporama projeté dans la salle. Après avoir évoqué quelques points particuliers (les voies publiques dédiées aux piétons et aux cyclistes, la volonté d'une création d'une maison de santé ou d'un EPHAD, la volonté de créer un grand parc...) il résume les principales évolutions du projet : intégration de l'éco quartier à l'échelle métropolitaine, l'intégration de la faune et la flore existantes, élargissement du parc...Il explique en outre que la concertation va se poursuivre avec notamment la preuve par 7.

Point n°2 de l'ordre du jour : ECHANGES AVEC LES RIVERAINS

Relevé synthétique des débats et conclusion

Riverains : Est-ce-qu'on s'arrête à 900 habitations ou est-ce-qu'on englobe également le projet au niveau du centre technique de Saint-Jean-de-la-Ruelle ?
Réponse apportée : Le projet des Groues comprendra environ 900 logements et le projet du centre technique ne rentre pas en compte. De toute manière, pour ce dossier rien n'est encore tranché.

Riverains: C'est une bonne restitution des ateliers. Ce qui me plait c'est qu'on soit passé d'un projet local à un projet métropolitain. De plus j'apprécie qu'on soit passé d'espaces verts à un parc.

Riverains: Qu'en est-il du projet de prison et de la centrale électrique ?
Réponse apportée : Le poste source (et pas une centrale électrique) permettra d'alimenter le quartier qui se développe. Il faut amener l'électricité en toute sécurité. Ce n'est pas une prison mais un centre de préparation à la sortie et un centre de formation.

Riverains : Je vous remercie pour cette restitution. J'ai particulièrement apprécié le moment avec M. Bouchain (la preuve par 7). Par contre peut-on déplacer le transformateur électrique à la place de Pomona ?
Réponse apportée : Les travaux du transformateur ont déjà commencé. Quant à Patrick Bouchain, sa mission est de 3 ans avec le ministère. Lui et son équipe vont s'installer sur le site pour poursuivre la concertation.

Riverains : C'est une restitution fidèle. Par contre, je pense que 900 logements c'est encore beaucoup trop. 600 ce serait mieux. J'aimerais aussi que le QPS soit déplacé et j'aimerais aussi plus de réponses sur la chaufferie.
Réponse apportée : Nous sommes dans une forme urbaine de 30 logements/hectare équivalente à ce qui se fait déjà. Nous avons besoin de logements en ville car la forme des familles change. On appelle ça de la décohabitation. . On lutte également contre l'étalement urbain. Je trouve que c'est un développement raisonné de l'habitat. Quant au nombre de commerces, il faut trouver le bon équilibre avec le bon nombre d'habitants. Pour ce qui est du QPS, le terrain appartient maintenant au ministère de la Justice et je rappelle encore une fois que ce n'est pas une prison.

Riverains : Qu'en est-il de la rue des Murlins et des études menées ?
Réponse apportée : Il y a en effet une étude en cours et le maire a demandé aux services d'accélérer. Nous aurons bientôt une proposition concrète.

Riverains : Certes vous développez beaucoup la concertation mais il faudrait toucher plus de familles en pensant aux horaires de vos réunions.
Réponse apportée : Nous pensons à tous les moyens pour toucher les futurs habitants du quartier. Je pense que les associations comme la vôtre peuvent servir de relai également.

Riverains : J'ai assisté aux ateliers mais j'aimerais avoir des infos complémentaires notamment sur les solutions de transit vers les gares.
Réponse apportée : Nous imaginons en effet des moyens pour rallier les gares facilement depuis ce quartier. Nous allons étudier ce sujet avec attention.

Point n°3 de l'ordre du jour : CONCLUSION

Relevé synthétique des débats et conclusions :
Les élus présents remercient les présents pour leurs questions et surtout pour leur implication dans ce projet. Ils réitèrent le fait que la concertation se poursuit et qu'ils seront toujours associés.
Pascal Laval insiste sur le fait que ce projet a considérablement évolué et continuera d'évoluer jusqu'au bout.

Synthèse des points à approfondir et prochaine(s) étape(s) :
- Poursuite de la concertation avec la preuve par 7
- Organisation d'une réunion publique pour la chaufferie (dès que les études complémentaires demandées seront effectuées)

ORLÉANS
MÉTROPOLE